

## L'inventaire terrain des zones humides va commencer sur le territoire d'Oulmes !

Conformément aux préconisations du SAGE (1) Vendée et comme annoncé lors d'une réunion du conseil municipal d'Oulmes en décembre 2017, la commune Rives-d'Autise va réaliser l'inventaire des zones humides afin d'intégrer ces milieux au document d'urbanisme.

Le cabinet Hydro concept a été retenu pour mener à bien cette étude. Il devra pour ce faire, accéder à des parcelles de terrains privés afin de réaliser un travail de repérage des zones humides et réaliser des sondages de terrains la troisième semaine de mai 2019.

Lors d'une première réunion, les exploitants agricoles vont prendre connaissance des critères d'identification des zones humides telles que la végétation et la pédologie (étude du sol) ainsi que de l'organisation de cette phase de terrain.

Le groupe d'acteurs constitué par la commune suivra de façon précise les conclusions de l'étude lors d'une réunion de restitution.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie annexe d'Oulmes.

(1) SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

## Fête de la Meunerie : 8 - 9 et 10 juin 2019

Si vous souhaitez être bénévole à la 21<sup>ème</sup> Fête de la Meunerie ou au concert, contactez Véronique LIMOGES au 02.51.50.46.37 ou par mail : fetedelameunerie@laposte.fr

Comme en 2017, l'Association de Mise en Valeur du Pays de Nieul (AMVPN) renouvelle les prêts de vêtements pour la Fête de la Meunerie. Une caution de 30€ sera demandée aux emprunteurs.

Voici le calendrier des permanences situées à l'étage de l'ancienne poste (rue de la poste) à Nieul :

- ⇒ Mardi 7 mai de 18h00 à 19h30
- ⇒ Mercredi 15 mai de 18h00 à 19h30
- ⇒ Vendredi 24 mai de 18h00 à 19h30

L'association demande aux intéressés de téléphoner avant les permanences pour signaler leurs besoins au : 06.19.56.32.29 ou 06.88.98.03.42



## DATES A RETENIR



## 1<sup>ère</sup> REUNION PUBLIQUE DE LA COMMUNE RIVES-D'AUTISE

OUVERTE A LA POPULATION

LE 20 JUN 2019

SALLE DES ORMES - OULMES

# Commune de RIVES-D'AUTISE

Nieul-sur-l'Autise et Oulmes



## FLASH D'INFORMATION

MAI 2019

N° 2



### Mairie principale de Nieul-sur-l'Autise

3 rue Aliénor d'Aquitaine  
Tél : 02.51.52.40.12  
mairie@rives-autise.fr

Du lundi au vendredi  
de 14h00 à 17h30

**Mairie annexe d'Oulmes**  
7 rue de la Venise Verte  
Tél : 02.51.52.40.59  
accueil-oulmes@rives-autise.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9h00 à 12h30



### Agence postale de Nieul-sur-l'Autise

3 place du Forail  
Tél : 02.51.52.19.35  
Du lundi au vendredi  
de 14h00 à 16h15  
Samedi de 9h00 à 12h00

**Agence postale d'Oulmes**  
7 rue de la Venise Verte  
Tél : 02.51.00.36.40  
Mardi, mercredi,  
vendredi, samedi  
de 8h15 à 12h00



### Permanence des élus

**Michel BOSSARD, Maire**  
Sur rendez-vous  
Tél : 02.51.52.40.12

### Le maire délégué et les adjoints

Lors de leurs permanences ou  
sur rendez-vous  
Renseignements en mairie

## INFORMATIONS PRATIQUES Elections européennes

Les prochaines élections auront lieu le **dimanche 26 mai**. Les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16 novembre 2018 entrant en vigueur le 1er janvier 2019) sont les suivantes :

1. Carte nationale d'identité ;
2. Passeport ;
3. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
4. Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
5. Carte vitale avec photographie ;
6. Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
7. Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
9. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
10. Permis de conduire ;
11. Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
12. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

**Dans un souci écologique, si vous souhaitez recevoir les prochains flashes d'information par mail, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer, avant le 1<sup>er</sup> septembre votre adresse mail à :**  
**mairie@rives-autise.fr**



Retrouvez et « likez » la page Facebook de la commune nouvelle Rives-d'Autise. Elle vous permet d'avoir accès aux informations communales et aux événements qui ont lieu près de chez vous, pour les promouvoir et les partager !

## LOCATION DES SALLES

### SALLE DES ORMES - Oulmes - TARIFS 2019

LOCATION	TARIFS - COMMUNE			TARIFS HORS-COMMUNE		
	Particuliers et associations	Chauffage	Forfait nettoyage	Particuliers et associations	Chauffage	Forfait nettoyage
SALLE 1 + SALLE 3 avec cuisine (journée)	160.00 €	46.00 €	50.00 €	270.00 €	46.00 €	50.00 €
SALLE 1 + SALLE 3 sans cuisine (journée)	140.00 €	46.00 €	50.00 €	235.00 €	46.00 €	50.00 €
SALLE 1 + SALLE 2 + SALLE 3 avec cuisine (journée)	180.00 €	46.00 €	50.00 €	320.00 €	46.00 €	50.00 €
SALLE 1 + SALLE 2 + SALLE 3 sans cuisine (journée)	165.00 €	46.00 €	50.00 €	300.00 €	46.00 €	50.00 €
SALLE 2 + SALLE 3 avec cuisine (journée)	90.00 €	30.00 €	40.00 €	140.00 €	46.00 €	40.00 €
SALLE 2 + SALLE 3 sans cuisine (journée)	80.00 €	30.00 €	40.00 €	130.00 €	46.00 €	40.00 €
SALLE 2 (ménage inclus)	55.00 €			80.00 €		
FORFAIT W.E (salles 1, 2, 3 + cuisine) du vendredi 12h au lundi 12h	600.00 €			800.00 €		
Vaisselle (par pers)	1.70 €					
Location exceptionnelle SALLE 3	55.00 €					
Réunion ou AG à but non lucratif	Gratuité salle sauf week-end		25€ S2+S3 / 40€ S1+S2+S3			

### SALLE DES FÊTES - Nieul-sur-l'Autise - TARIFS 2019

LOCATION	TARIFS - COMMUNE			TARIFS HORS-COMMUNE		
	Particuliers et associations	Chauffage	Forfait nettoyage obligatoire	Particuliers et associations	Chauffage	Forfait nettoyage obligatoire
Location salle des fêtes avec cuisine (journée)	110.00 €	46.00 €	50.00 €	220.00 €	46.00 €	50.00 €
Location salle des fêtes sans cuisine (journée)	95.00 €	46.00 €	50.00 €	185.00 €	46.00 €	50.00 €
Location de vaisselle (par pers.)	1.15 €					
Location exceptionnelle	55.00 €					
Réunion ou AG à but non lucratif	Gratuité salle sauf week-end		25.00 €			

Demi-tarif appliqué pour le lendemain Cauton : 200€

Sono : mise à disposition gratuite mais uniquement sur demande

**Association communale** : pour les manifestations ou repas, 1ère réservation gratuite. Valable 1 seule fois en incluant toutes les salles. Le nettoyage sera, toutefois, facturé. 1 gratuité en plus dès 5 locations

Le conseil municipal a voté l'application de nouveaux tarifs pour la salle des fêtes située à Nieul sur l'Autise et la salle des Ormes située à Oulmes. Vous trouverez ci-contre les nouveaux tarifs applicables dès à présent.

Concernant les tarifs du centre du Vignaud et de la Guinguette située dans le parc du Jarlignon à Oulmes, ils restent inchangés.

Le conseil municipal a souhaité maintenir la gratuité en faveur des habitants de la commune-nouvelle pour la location des abris pique-nique du parc du Vignaud ainsi que la mise à disposition des tables et des bancs stockés au même endroit et empruntables par les particuliers et les associations.

Les informations et réservations pour l'ensemble des biens et lieux sont à solliciter auprès de Marjorie Riou au 02.51.52.43.38 ou par courriel à [contact@centre-du-vignaud.com](mailto:contact@centre-du-vignaud.com)

Il vous est rappelé que l'association du Jarlignon dispose également de matériels qui peuvent être loués par les particuliers et associations. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les responsables mensuels de l'association, liste consultable sur le site internet [www.oulmes.fr](http://www.oulmes.fr) (associations/autres/association Le Jarlignon)

## INFORMATIONS PRATIQUES

2019

### Les Déchèteries - Recycleries

#### TRIER ENCORE + !

**OUI** déchets dangereux et leurs emballages souillés (huiles, peintures, batteries, piles, solvants, ampoules basse consommation), polystyrène, plastiques souples, objets en plastique rigide, mobilier, cartons bruns, bois, gravats, déchets électriques et électroniques, appareils ménagers, verre, papiers, déchets verts, déchets ultimes (tout-venant), textile, chaussures, métaux, plaques de plâtre, radiographies, amiante (sur inscription)

**NON** ordures ménagères, emballages ménagers recyclables, pneus, bouteilles ou bonbonnes de gaz, déchets radioactifs

 pensez à vous munir de votre carte d'accès pour entrer en déchèterie.

#### LES HORAIRES D'OUVERTURE Fermeture dimanches et jours fériés

Localisation		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Fontenay-le-Comte Bd des Champs Marot	Matin	09h15-12h15	09h15-12h15	09h15-12h15	FERMÉ	09h15-12h15	09h15-12h15
	Après-midi	14h15-17h30	14h15-17h30	14h15-17h30	FERMÉ	14h15-17h30	14h15-17h30
Benet LD Château Gaillard	Matin	FERMÉ	FERMÉ	09h30-12h15	09h30-12h15	09h30-12h15	09h30-12h15
	Après-midi	14h15-17h15	FERMÉ	FERMÉ	14h15-17h15	FERMÉ	14h15-17h15
Saint-Hilaire-des-Loges ZA Fief aux moines	Matin	09h30-12h15	FERMÉ	FERMÉ	09h30-12h15	FERMÉ	09h30-12h15
	Après-midi	FERMÉ	FERMÉ	14h15-17h15	FERMÉ	14h15-17h15	14h15-17h15
Vix Rue du stade	Matin	FERMÉ	09h30-12h15	09h30-12h15	FERMÉ	09h30-12h15	09h30-12h15
	Après-midi	FERMÉ	14h15-17h15	14h15-17h15	14h15-17h15	14h15-17h15	14h15-17h15
Mouzeuil-Saint-Martin ZA La Tonnelle	Matin	FERMÉ	FERMÉ	09h30-12h15	FERMÉ	FERMÉ	09h30-12h15
	Après-midi	FERMÉ	14h15-17h15	FERMÉ	14h15-17h15	14h15-17h15	FERMÉ
L'Hermenault Rte de L'Hermenault	Matin	FERMÉ	09h30-12h15	FERMÉ	09h30-12h15	09h30-12h15	FERMÉ
	Après-midi	FERMÉ	FERMÉ	14h15-17h15	FERMÉ	FERMÉ	14h15-17h15

**Astuce** : préparez et triez à la maison pour gagner du temps sur la déchèterie. Arrivez votre chargement correctement.

Diminuons nos apports en déchèterie !  
Ayons les bons réflexes !  
[www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)

**Les recycleries** : sur toutes les déchèteries : vous pouvez y déposer les textiles propres, les chaussures réutilisables et les objets ou mobilier pouvant encore servir. L'ensemble bénéficiera à l'association Emmaüs France.

### Travaux de voirie sur la RD 148 à Oulmes

Nous vous informons que dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, l'agence routière départementale du Sud-Est a programmé cette année la réfection localisée de la chaussée de la RD 148, dans l' agglomération de votre commune déléguée d'Oulmes. Ces travaux seront réalisés par la société Eiffage Route Sud-Ouest.

La durée des travaux est estimée à deux jours et la période de réalisation est à ce jour prévue au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019. Toutefois, cette période de réalisation des travaux peut être décalée ou allongée en fonction des conditions météorologiques défavorables ou aléas techniques.